

**Datar (2001) Réseaux d'entreprise et territoire. Regards sur les systèmes productifs locaux. Paris, DATAR/La documentation française, 181 p. (ISBN 2-11-004769-0)**

André Joyal

Volume 45, Number 125, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022982ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022982ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

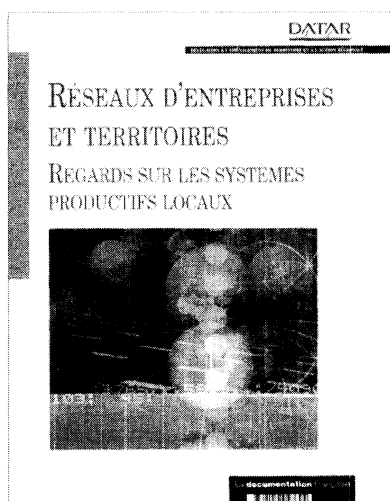
1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Joyal, A. (2001). Review of [Datar (2001) Réseaux d'entreprise et territoire. Regards sur les systèmes productifs locaux. Paris, DATAR/La documentation française, 181 p. (ISBN 2-11-004769-0)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(125), 300–302. <https://doi.org/10.7202/022982ar>

DATAR (2001) *Réseaux d'entreprise et territoire. Regards sur les systèmes productifs locaux*. Paris, DATAR/La documentation française, 181 p. (ISBN: 2-11-004769-0)



Assez curieusement, les études européennes sur les systèmes productifs locaux (SPL) suscitent depuis le début des années 1990 un intérêt assez marqué autant chez certains géographes que chez certains économistes québécois. Cet intérêt étonne dans la mesure où, au Québec, on ne retrouve guère les conditions qui ont suscité leur essor en Europe et dans certains pays du tiers-monde. L'existence au sein des SPL d'une production flexible assortie d'un comportement entrepreneurial qui associe concurrence et compétition explique à n'en pas douter cet engouement. En effet, ces caractéristiques ne sont pas étrangères à nos PME en région, ce qui permet de mieux comprendre leur évolution récente. Dans cet ouvrage commandité par la DATAR, on présente d'entrée de jeu, sous la forme d'un avertissement, que les SPL sont plus qu'une conjonction de facteurs favorables. Comment ne pas être en accord avec une telle affirmation? On précise qu'il s'agit de systèmes économiques au sens plein, c'est-à-dire où tous les acteurs jouent, consciemment ou non, un rôle précis. Pour le démontrer, cet organisme parisien, situé tout près de la tour qui sert de symbole à la capitale française, a invité un groupe de chercheurs à se partager la synthèse des connaissances accumulées à ce jour sur les SPL. L'ambition est de nourrir les réflexions des responsables locaux, de les aider à saisir l'intérêt de la notion de SPL aujourd'hui au centre des politiques économiques de nombreux pays. Ce faisant, on espère les inciter à en faire un outil de leur propre politique.

À tout seigneur tout honneur, l'ouvrage débute par une introduction signée par le grand patron de la DATAR – en l'occurrence, un de mes anciens professeurs à Dijon – Jean-Louis Guigou. Ce dernier signale que sur l'ensemble du territoire français apparaissent plus de 700 agglomérations spécialisées d'établissements dont la moitié a toutes les caractéristiques d'un SPL. Ces caractéristiques, il revient à mon collègue Claude Courlet de les décrire avec moult détails dans un premier chapitre. Pour ce chercheur-professeur de l'Université Pierre-Mandès-France de Grenoble, c'est un jeu d'enfant que de présenter le b.a.-ba des SPL après avoir écrit plusieurs articles et chapitres de livre sur le sujet.

Pour y arriver, il importait de se rapporter au concept de district industriel tel que l'ont décrit il y a déjà vingt ans différents économistes italiens. On sait que ces fameux districts ont grandement contribué à l'essor économique de ce que l'on a qualifié de « troisième Italie » en relation avec le dynamisme observé dans le centre nord-est. Ce que l'on sait moins, c'est que leur origine remonte aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, lorsque les petits paysans trouvèrent dans les activités industrielles un complément de revenu. On assista donc à l'avènement de diverses spécialisations

---

industrielles (céramique, tissus en soie, meubles, chaussures et cuir) prenant leur appui sur une reproduction économique et sociale à dominance familiale et rurale facilitée par l'existence d'une main-d'œuvre flexible et à faible coût. Inspiré des derniers écrits d'Alfred Marshall sur les agglomérations industrielles et leurs avantages au début des années 1920, G. Beccatini voit dans les districts industriels des lieux où la concurrence et la solidarité permettent aux entreprises de réduire leurs coûts de transaction. En d'autres mots, la synergie régionale dont elles peuvent bénéficier leur offre la possibilité d'obtenir, comme par une sorte d'osmose, les informations se rapportant à l'évolution des marchés, des technologies, des savoir-faire tout en tirant profit de la mobilité de la main-d'œuvre formée à l'intérieur même du district industriel. Courlet souligne l'influence de ces travaux de pionniers sur ceux qui vont suivre en relation avec les SPL. Pour les identifier, l'auteur regroupe divers éléments. Un premier se rapporte à la concentration géographique : un territoire restreint où se trouvent un grand nombre de PME suffisamment proches par leurs activités et réciproquement liées. Un second élément se rapporte à la dimension historique : il faut du temps pour qu'une activité établie en un lieu finisse par devenir typique et unique. L'Europe, évidemment, possède cette dimension historique. Ce qui n'empêche pas l'économiste grenoblois, très souple, de voir des SPL dans la Silicon Valley ou la Silicon Alley de New York, ou encore dans le cas du secteur de la fourrure à Montréal, ce qui est à mon avis fort douteux. Pour la France, à partir du textile-vêtement, il nous donne une série d'exemples dont Mayenne, Laval, Lyon, Reims, Amiens, Carcassonne...

Dans un autre chapitre, Frédéric Lainé met en évidence quatre critères pour définir les SPL. Le nombre d'établissements – un minimum de cinq employeurs dans la même activité – serait suffisant. Vient ensuite le nombre d'emplois salariés : il faut au moins 100 emplois dans une même activité. Pour ce qui est de la densité d'établissements au kilomètre carré, le double de la moyenne française est requise. Enfin, la spécialisation en termes d'établissements par activité ne doit pas être inférieure à la moyenne française. Ce chapitre, qui ne déplaira pas aux géographes, comprend de nombreuses cartes de l'Hexagone illustrant les agglomérations pour une gamme variée d'activités.

Un troisième chapitre, que l'on doit à Florence Vidal, se limite aux districts industriels italiens. Il fallait s'y attendre dans le cadre d'un ouvrage collectif, on y retrouve des définitions et des références déjà présentées antérieurement. Ce chapitre se termine avec la remarque suivante : si les districts engendrent des localismes économiques, les localismes économiques n'engendrent pas automatiquement des districts. Bien entendu.

Le chapitre suivant est plus original avec l'exemple de Denver, pour lequel l'auteur, Gilles LeBlanc, privilégie l'expression « économie numérique » pour désigner les marchés, les firmes et les industries liées à Internet et à la numérisation des réseaux. Après avoir abondamment décrit les observations effectuées, l'auteur, avec beaucoup d'à-propos, attire l'attention sur la rigueur qu'exige l'annonce de l'émergence de nombreux districts reliés aux technologies de l'information. Avec pertinence, il signale qu'une véritable mode a conduit ces dernières années à étiqueter comme *Silicon* beaucoup de pôles régionaux de haute technologie.

---

Que reste-il à dire du cinquième chapitre rédigé par Georges Benko, de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris? Très peu de choses nouvelles, si ce n'est quelques références à des concepts récents comme la « gouvernance », la « glocalisation » et à ce qu'il qualifie d'« école française de l'économie de proximité » en référence aux travaux de mes collègues économistes de Grenoble.

Parce qu'ils se limitent aux pays en voie de développement, Khalid Nadvi et Hubert Schmitz, dans un chapitre subséquent, parviennent à ne pas répéter ce qui a déjà été mentionné. Est-ce par souci d'originalité qu'ils préfèrent le terme « cluster » à l'expression « district industriel » ou à l'acronyme « SPL »? Par ailleurs, ce n'est pas sans une certaine ironie que j'ai pris connaissance de leurs remarques élogieuses sur le SPL de la Vallée de Sinos, au nord de Porto Alegre (Brésil), où en 2000, je suis allé animer un séminaire sur... la diversification régionale. J'y avais été invité par une association de différents partenaires locaux créée en vue de corriger la dépendance jugée excessive envers le secteur de la chaussure et du cuir...

Le dernier chapitre, placé sous la responsabilité de Dominique Pichet, ne manque pas non plus d'originalité en interrogeant la contribution des technologies de l'information. L'auteur se demande s'il est encore pertinent de valoriser les « logiques d'immédiateté matérielle » dans un contexte où le monde entier est « à portée de souris ». La réponse ne tarde pas à venir. Il faut, et l'on ne peut être qu'approuver, envisager la conjugaison de deux possibilités : l'utilisation des réseaux et la proximité territoriale.

La conclusion revient à Collette Pommier, de la DATAR, qui estime qu'en sensibilisant les acteurs publics à la dimension territoriale du développement économique, les SPL contribuent au mouvement, déjà sensible, d'une territorialisation des politiques publiques. Cependant, je doute fort que l'ouvrage incite vraiment les responsables locaux à s'appuyer sur la notion de SPL pour élaborer leur propre politique. En fait, il intéressera bien davantage ceux dont le métier est de comprendre et de faire comprendre les phénomènes territoriaux ou régionaux, et c'est déjà beaucoup.

**André Joyal**  
Université du Québec à Trois-Rivières